

Zeitschrift:	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	97 (1983)
Heft:	1-2
Artikel:	La dégénérescence du langage héraudique au XVe siècle : le blasonnement des armes du roi René
Autor:	Vaivre, Jean-Bernard de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746200

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La dégénérescence du langage héraldique au XV^e siècle: le blasonnement des armes du roi René

par JEAN-BERNARD DE VAIURE

La nécessité de décrire, dans des textes susceptibles d'en garder trace, les armoiries portées sur les écus ou arborés par les banneteaux sur les enseignes a, dès les premières années du XIII^e siècle, conduit à l'élaboration d'un langage propre, précis, suivant une syntaxe particulière mais utilisant des mots d'usage courant. Le recours à une sorte de code destiné à traduire des figures qui allaient se compliquant et l'usage de ces descriptions par les seuls représentants de certaines strates de la société a entraîné, par la suite, la cohabitation de termes de plus en plus techniques et de tournures qui, les années passant, devenaient des archaïsmes. Cela étant, les descriptions de blasons restaient compréhensibles.

Chargés initialement dans les opérations militaires, de porter les messages et d'identifier les combattants dont seuls les écus et les cottes permettaient de connaître la qualité — heaumes et armures les rendant anonymes — les hérauts d'armes¹ devinrent donc rapidement des spécialistes des questions héraldiques. Pour conserver le souvenir des blasons des familles et des brisures adoptées par les divers cadets, ils compilaient des rôles qui, amendés et complétés, se transmettaient de génération en génération.

Or, vers le milieu du XV^e siècle, les hérauts se mettent en devoir de rédiger des traités², soucieux qu'ils sont de voir reconnues leurs prérogatives anciennes et celles qu'ils tentent alors de s'arroger, à une époque où leur rôle est remis en question³.

¹ ADAM-EVEN, Paul: *Les fonctions militaires des hérauts d'armes. Leur influence sur le développement de l'héraldique*, extrait des «Archives héraldiques suisses», LXXI, 1957, 32 pp.

² L'étude des traités du blason du XV^e siècle reste à faire. On pourra voir à ce sujet, pour l'Angleterre essentiellement:

LONDON, H. S.,: *Some medieval treatise on Englisch heraldry* in «The Antiquaries Journal», t. 23, 1953, p. 169-183.

JONES, E. J.: *Medieval heraldry. Some fourteenth century heraldic works*. Cardiff, 1943, in-8.

C'est sans doute pour asseoir leurs priviléges que certains d'entre eux essaient en effet, tout en inventant des histoires fabuleuses sur l'ancienneté de leur institution, de créer un nouveau langage héraldique faisant assaut d'imagination et de pédanterie.

Aux constructions anciennes sont préférées des formulations compliquées tandis qu'aux termes utilisés depuis plus de deux siècles, on tente de substituer des mots ésotériques.

Le fameux héraut Sicile⁴, dans son ouvrage sur le *Blason des couleurs*, fait état de correspondances entre d'une part les métaux et les émaux classiques et d'autre part les «vertus», les «complexions» et les «pierreries». Avec ce système, au lieu de dire qu'un champ est d'argent, le héraut le décrit «de justice», «de pureté», ou s'il décide de blasonner «en pierreries», «de perles».

C'est précisément un exemple de blasonnement de cette nature qui va être donné ici.

Ce texte figure dans un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale de Paris⁵. Il s'agit d'un manuscrit de la seconde moitié du XV^e siècle, un traité à l'usage des rois d'armes composé sous Louis XI, vers 1470 vraisemblablement, par Huguet Regnaut dit Merlin de Cordebeuf, gentilhomme auvergnat, seigneur de Coreil près d'Aigueperse.

³ Les transformations de l'armée ne sont pas étrangères à ce processus. Voir à ce sujet CONTAMINE, Philippe: *Guerre, état et société à la fin du Moyen Age. Etudes sur les armées des rois de France. 1337-1494*. Paris-La Haye, 1972, in-8.

⁴ Sur Jean Courtois dit Sicile, on renvoie avant que ne paraisse notre édition de l'*armorial d'Urfé* à P. ROLAND: *Partie inédite de l'œuvre de Sicile, héraut d'Alphonse V d'Aragon, maréchal d'armes du pays de Hainaut, auteur du blason des couleurs*. Mons, 1867, in-8.

Sicile: *Le blason des couleurs en armes, livrées et devises*, publié et annoté par Hippolyte COCHERIS. Paris, 1860, in-16.

⁵ Bibliothèque nationale, ms. fr. 5241 f° 90 v° et 91 v°. Il s'agit d'un traité à l'usage des rois d'armes que le *catalogue des manuscrits* de la Bibliothèque nationale dit à tort composé sous Charles VII.

Ce manuscrit, sur papier, de 133 feuillets comporte, aux folios 90 v° et 91 r°, une description versifiée des armoiries du Roi René:

Soubz tymbre de valleur richemēt couronné
Porte po^r veoir escu l'exactant roi René
Comme cy povez voir que chief est un p̄try
De Hongrie, Cecille et Jhrlm aussi
En pié de deux duchés c'est Aniou & Barrois
Ou meilleur d'Arragon y est car c'est bien droiz
Ung escu est lequel est là gentement assiz
Pour tout son blazonement puis dire à mon avis
De perles et rubiz Hongrie escu fessé
Et sur saphirs Cecille de toupas lis semé
De ribiz un restea mis en hault n'oublie pas
Jhrlm de perles a croix veoir de toupas
Potencée et aussi mis en ch̄scn quartier
Ya croix de toupas en nequiers pas nyer
En pié Aniou et Bar y sont pour les duchez
Aniou dessus saphir de toupas lis semé
qu'autour est de rubiz bordé et hault et bas
Et Bar a sur saphirs de toupas deux grāsbars
Aussi croix croisetées y a semées et rentz
De toupas lesquelz sont riches et apparens
Sur le tout est assis ung royal escusson
De rubiz et toupas palle po^r Arragon
Pour timbre porte alles de dragon en panars
Qui sont d'or et de gueulles pointues de toutes pars
Entre deux a ung lis a quard florans
Sur lesquels sont assis quatre vermeilz touffans
Et crie Aniou Montjoye le roy sans mentir
Et par plaisir chaufferet porte dardant désir
De royalle lignée bien veoir le peut en est
Le très noble prince dont j'ay dit le blazon
Très doux et aimable chevalereux courtoys
Et est roy fils de roy frère et oncle de roys
Je qui croissant me nomme son humble poursuivat
N'en ay fially de mot et de ce je me vends.

Les armes ainsi décrites doivent se lire, si l'on suit les règles classiques coupé, au I parti de deux traits, a) fascé d'argent et de gueules (Hongrie), b) d'azur semé de fleurs de lis d'or au lambel de trois pendants de gueules (Anjou-Sicile), c) d'argent à la croix potencée alésée cantonnée de quatre croisettes d'or (Jérusalem); au II, parti d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bordure de gueules (Anjou moderne) et d'azur semé de croisettes recroisettées au pied fiché d'or, à deux bars adossés du même, brochant (Bar); à l'écusson d'or à quatre pals de gueules (Aragon) sur le tout.

Au cours de sa vie, le roi René a modifié à plusieurs reprises ses armoiries. Ces changements traduisaient les droits et les prétentions du souverain. Les différents écus utilisés par René aux diverses époques de sa vie permettent donc de dater avec précision les œuvres commandées par ce mécène. Le comte Paul Durrieu, a, le premier, vu le parti à tirer de l'étude des armes mais aussi des badges et des

devises de ce roi, et en 1908 il fit à ce sujet à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres une communication⁶ dont le texte constitue une étude solide.

Les données rassemblées par Durrieu, pour complètes qu'elles soient, ne sont pas pour autant exhaustives et il est possible d'y apporter des précisions importantes. Les travaux effectués outre-Atlantique par Millard Meiss⁷ ayant conduit le professeur à l'Université de Princeton à tenter de revoir les datations alors admises de plusieurs manuscrits de René d'Anjou, la collaboration qui s'instaura entre nous à ce sujet m'amena à rassembler nombre d'éléments sur les armoiries des divers membres de la maison d'Anjou. La disparition de Millard Meiss, le désir de poursuivre cette recherche complexe et d'autres préoccupations n'ont pas permis la mise en ordre des quelques milliers de fiches rassemblées sur ce sujet.

Depuis lors, M. Christian de Merindol, docteur ès lettres et conservateur au Musée des monuments français, a abordé le sujet dans la double perspective d'une part de travaux de conservation et de restauration des demeures angevines du roi René et d'autre part d'études sur les manuscrits à peinture. Une partie du résultat de ses investigations a été exposée dans une série de communications⁸ très nourries à la Société nationale des antiquaires de France et à l'occasion d'une exposition intitulée *Le roi René (1409-1480). Décoration de ses chapelles et demeures* dont il a été l'artisan et qui s'est tenue du 28 mars au 15 juin 1981 au Musée des monuments français à Paris⁹. Compte tenu de l'avancement des travaux de M. de Merindol, il n'est plus question pour moi d'envisager la

⁶ DURRIEU, Paul: *Les armoiries du bon roi René* in «Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres», 1908, p. 102 sq. et tiré à part de 13 pp.

⁷ MEISS, Millard: *French Painting in the time of Jean de Berry. The Limburgs and their contemporaries*. New York, 1974, 2 vol. pet. in-fº. Millard Meiss qui avait achevé ce travail en décembre 1972 disparut en juin 1975.

⁸ MERINDOL, Christian de: *Les demeures du roi René en Anjou et leur décoration peinte* in «Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France», 1978-1979, p. 180-193. *Notes sur les armoiries et les emblèmes du roi René et de Jeanne de Laval* in «Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France», 1980-1981, p. 235-251. *Essai sur la signification des masques de femme attribués à Laurana*, ibid., p. 317-334. *Nouvelles observations sur l'héraldique et l'emblématique du roi René*, communication faite le 30 juin 1982, non encore imprimée.

⁹ *Le roi René (1409-1480). Décoration de ses chapelles et demeures*. Paris (Editions de la réunion des musées nationaux) 1981, in-16, 56 pp.



Fig. 1. Sceau de René d'Anjou appendu à un acte de 1480 et portant les armoiries arborées de 1466 à 1480 (cl. J. B. V.).



Fig. 2. Empreinte d'une notice de sceau aux armes de René d'Anjou après 1466. Cette forgerie présente l'avantage de constituer une figure plus nette que le sceau utilisé de 1466 à 1480 dont les épreuves sont de qualité médiocre (cl. J. B. V.).

mise en forme des matériaux rassemblés il y a plus de dix ans. Cet article n'a donc d'autre but que de compléter la documentation qui doit être publiée au cours des prochaines années dans un ouvrage sur René par M. de Merindol et dont la parution est vivement souhaitée.

Il n'est donc pas question ici de décrire les diverses armoiries adoptées par René, de sa jeunesse à sa mort — M. de Merindol projetant de la faire — mais de dater le blasonnement inédit publié ci-dessus.

La Catalogne s'étant soulevée contre Jean II roi d'Aragon et Don Pedro, infant de Portugal, à qui la couronne avait été offerte étant mort, René d'Anjou fut, vers la fin de l'année 1466, proclamé roi en raison des droits qu'il pouvait faire prévaloir sur ce royaume du fait de sa mère Yolande d'Aragon. René chargea donc les armes qu'il portait depuis 1453 d'un écusson d'Aragon posé en abîme.

Ces armoiries se voient sur le sceau que René fit graver après avoir recueilli la couronne d'Aragon et dont des témoignages de

1468, 1471 et 1480 sont parvenus jusqu'à nous.

Il s'agit d'un sceau rond¹⁰, de type armorial, de 98 millimètres de diamètre (fig. 1 et 2) dont l'écu rond, est surmonté d'une couronne et dont la légende est: RENATUS JHERUSALEM SIC[ILIE] ARAGONUM VALENC[IE...]

Ce sceau est doté d'un contre-sceau (fig. 3) montrant un heaume de face, timbré d'une fleur de lis entre deux ailes de dragon, et accompagné, de chaque côté des deux lettres R I. Une croix de Lorraine somme la composition. La légende est: + ANDEGAVIE BAR.DUX BARC. PROVICIE EF CO^{MES}.

On retrouve sur le contre-sceau de René, le heaume timbré des ailes de dragon et de la fleur de lis à quatre fleurons dont parle l'auteur de la description citée ici.

Il est cependant d'autres objets où se voient les éléments parahéraldiques de la description



Fig. 3. Contre-sceau de René d'Anjou après 1466 (cl. J. B.V.).

¹⁰DOUET D'ARCQ: *Collection de sceaux*, Paris, 1863-1868, 3 vol. in-4 cf. n°s 11784 et 11785. Le premier de ces sceaux est conservé aux archives nationales sous la cote J 586, n° 8, appendu à un acte du 3 juin 1480; le second est une matrice en acier. Il s'agit là d'un faux fabriqué au siècle dernier sur la base des données fournies par le sceau appendu à l'acte de juin 1480. Plusieurs indices montrent qu'il s'agit d'une forgerie: de dessin du lambel, trop régulier et mal équilibré avec son listel trop mince et des pendants trop coniques, et surtout la légende aux lettres mal placées qui remplissent mal la place qui leur est impartie, d'où la nécessité d'intercaler des motifs grêles entre certains mots, enfin le caractère mal assuré de certains signes, tout cela ne trompe pas.

rimée. C'est notamment le cas d'une céramique¹¹ aujourd'hui au Victoria and Albert Museum de Londres qui ornait autrefois près de Fiesole l'une des demeures des Pazzi, famille dont les liens avec René ont été démontrés par mon ami Otto Pächt¹². Au centre de cette pièce ronde, de 3,35 m se trouve un écu aux armes de René telles que portées après 1466. L'écu est timbré d'un heaume couronné sommé d'une fleur de lis à quatre fleurons lesquels sont surmontés de quatre houppes rouges («ung lis a quard florans sur lesquels sont assis quatre vermeils touffans»). La fleur de lis est enserrée entre des ailes de dragon¹³ d'or et de gueules aux bouts acérés («alles de dragon... d'or et de gueules pointues de toutes pars») qui sont en réalité le très ancien cimier des comtes de Barcelone¹⁴. L'écu est placé sur un manteau aux armes d'Anjou et au revers d'hermines assujetti à la couronne du heaume comme une capeline. Sous l'écu, le croissant avec la devise de l'ordre de René LOS EN CROISSANT. Cette composition, sommée des lettres R.I., est accostée de deux chauffelettes d'or du sommet desquelles s'échappent des flammes tandis qu'un phylactère passé dans les poignées intérieures des chauffelettes porte l'inscription «Dardant désir» («chaufferet porte dardant

¹¹ Cette pièce a été étudiée par John POPE-HENNESSY: *Luca della Robia*, Oxford, 1980, p. 36, 58 sq. et surtout par M. Christian de MERINDOL dans sa communication du 18 février 1981 aux antiquaires. Il donne p. 241 sq. toute la bibliographie et rectifie de nombreuses erreurs de ses prédécesseurs.

¹² PÄCHT, Otto: *René d'Anjou. Studien I*, in «Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien», Band 69/1973 notamment p. 124-6 et figures 124 à 127. Cette étude a été complétée par *René d'Anjou. Studien II*, in «Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien», Band 73, 1977, p. 7-106.

¹³ Les ailes de dragon ne sont en effet pas un motif pris gratuitement par René. Il s'agit de l'ancien cimier des rois d'Aragon et des comtes de Barcelone que l'on trouve par exemple sur l'armorial de Gelre (Bruxelles ms. 15652-6, fo 62 v°. Cf. ADAM-EVEN, Paul: *L'armorial universel du héraut Gelre (1370-1395)* Claes Heinen, roi d'armes des Ruyers, Neuchâtel, 1971, in-8, cf. n° 637.

¹⁴ Il existe deux exemplaires du dessin en question. L'un dans le fond Clairambault 1309, fo 139, l'autre aux estampes sous la cote Pc 18, fo 9. M. de Merindol dit dans le texte de sa communication aux Antiquaires de France que «Clairambault copie souvent Gaignières». En réalité, beaucoup de dessins qui se trouvent dans la collection Clairambault ont été soustraits par le généalogiste des ordres du roi aux portefeuilles de dessins légués par Roger de Gaignières à la bibliothèque du roi. On renvoie sur ce point à deux de nos travaux en préparation l'un sur *les dessins d'archéologie heraldique*, l'autre plus important sur Gaignières.



Fig. 4. Dessin de la collection Gaignières représentant une pièce de faïence très proche de celles de Fiesole et d'Aix. Ce dessin est celui de la collection Clairambault (cl. J. B. V.).

désir»). Le fond du champ, vert, semé de flammèches est délimité par un bâton écoté continu. Entre deux bordures, des fruits et des légumes. D'une faïence proche de celle-ci et de celle analogue mais non identique qui ornait le palais d'Aix, Gaignières avait fait exécuter deux dessins¹⁵ conservés à la Bibliothèque nationale (fig. 4). Ces dessins ne peuvent toutefois représenter la pièce qui se trouvait à Aix, le heaume figuré sur celle-ci étant cimé d'une croix double¹⁶.

M. de Merindol a montré que cette disposition se trouvait en outre dans un dessin de René Lehoreau: *Cérémonial de l'Eglise d'Angers* daté de 1710 montrant le tombeau de René à Angers¹⁶.

Dans son étude sur les *armoiries du bon roi René*, Paul Durrieu n'a cité aucun manuscrit

¹⁵ C'est ce qui ressort d'une description de Pierre-Joseph de HAITZE: *Histoire de la ville d'Aix*, Aix 1880-1892, I, p. 459 citée par Merindol. Sur la croix double, dite par certains «d'Anjou» mais plus communément appelée «de Lorraine», on renvoie à l'excellent ouvrage de Pierre MAROT: *Le symbolisme de la croix de Lorraine*, Paris, 1948, in-4, et Jacques CAMPBELL: *Essai sur la vraie croix de Baugé*, Baugé, 1959, 2 vol. in-16. Il y a lieu de signaler que la croix double a été utilisée dans la maison d'Anjou bien avant René. Celui-ci n'a fait que reprendre une devise qui avait été choisie par son grand-père Louis I comme emblème de son Ordre de la Croix sur lequel peu de choses ont été dites ayant été complètement ignoré jusqu'à la découverte de Moranvillé. On renvoie à ce sujet à Jean-Bernard de VAIVRE: *Notes d'héraldique et d'emblématique à propos de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers* dans les comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1983 (sous presse).

¹⁶ *Le roi René ... décoration de ses chapelles et demeures*, p. 23-24, n° 67.

comportant les armes portées de 1466 à juillet 1480, date de la mort de René.

Deux au moins doivent être mentionnés:

L'un est conservé à la Bibliothèque nationale¹⁷ sous la cote nouvelles acquisitions françaises 1821.

Il montre, au folio 41, un écu parti, au I des armes décrites précédemment et au II, d'un écartelé, au I d'azur à trois fleurs de lis d'or (France), aux 2 et 3 d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et contournée de seize alésions d'azur (Montmorency), au 4 de France à la cotice componée d'argent et de gueules (Evreux), à l'écusson de gueules au lion léopardé d'or sur le tout (Vitré) (fig. 5). Ce sont les armes portées par Jeanne de Laval.

La seconde représentation intéressante¹⁸ de ces mêmes armes figure dans le manuscrit 1309 du fond Clairambault à la Bibliothèque nationale de Paris où une composition des armes de René occupe une page entière. Ce sont les grandes armes de René dans leur dernière version (fig. 6).

Ces divers éléments confirment qu'en dépit de sa cuistrerie, l'auteur du blasonnement rimé des armes de René d'Anjou avait une bonne connaissance de son sujet.

«Je qui croissant me nomme, son humble poursuivant» le désigne clairement. René d'Anjou avait créé en 1464 un ordre de chevalerie qui fut appelé ordre du Croissant¹⁹. Les souverains et certains grands féodaux avaient un ou plusieurs hérauts d'armes. Ces derniers étaient souvent assistés de «poursuivants» qui apprenaient le métier. Au bout de plusieurs années, lorsque, selon le

¹⁷ Le manuscrit nouvelles acquisitions françaises 1821 se présente sous la forme d'un volume de parchemin de 182 sur 135 mm dans une reliure de maroquin rouge d'une cinquantaine de folios. C'est un exemplaire des *Aventures de Baudouin de Gavre* qui comporte dix-huit miniatures. Au folio 2, les armes de Guy de Laval et au folio 41, celles parties de René d'Anjou et de Jeanne de Laval sa femme, à côté d'une branche de groseillers sur laquelle sont posées deux tourterelles, liées ensemble par un cordonnet passé à leurs coups. Au folio 1 v° se trouve l'annotation suivante: «je donne ce presentie lievre en testament à mon cousin Silvestre de Nieumunster. Anna de Montmorency. Espoir en Dieu.» A la fin du volume, au folio 48 v° signature de Jean de Montmorency et notes héraldiques sur ses alliances.

Cet exemplaire est peut-être antérieur à 1466 en dépit des armoiries figurant au parti I de l'écu du folio 48. En effet, l'écusson sur le tout aux quatre pals d'Aragon est un peu plus grand que celui du parti II (de gueules au lion léopardé d'or pour de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or qui est de Vitré) et semble avoir été rajouté. Si c'est le cas, l'autorisation de modifier ses

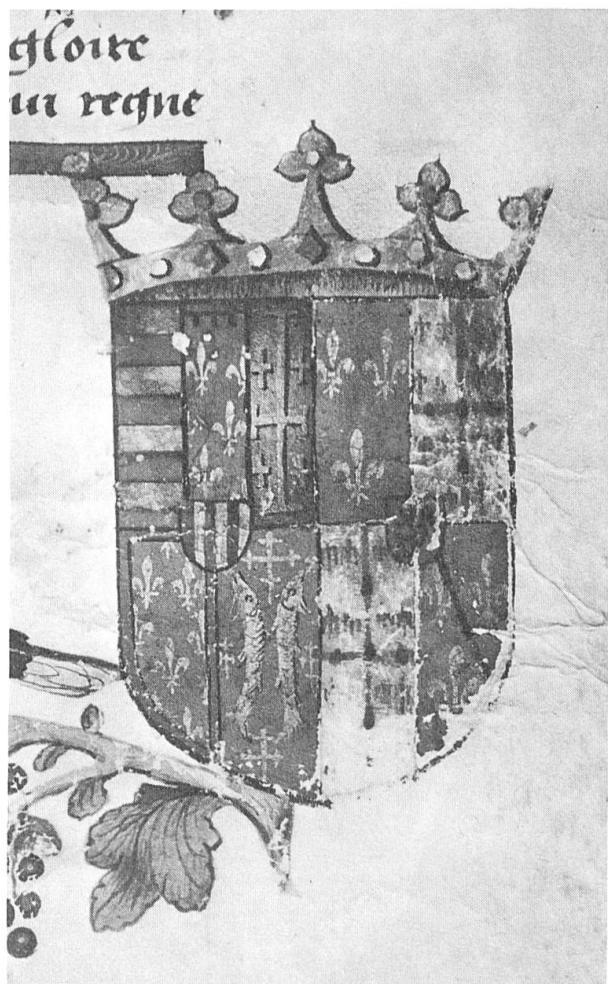


Fig. 5. Peinture du f° 21 du ms. nouv. acq. fr. 1821 montrant un écu parti aux armes de René d'Anjou (après 1466) et de Jeanne de Laval (cl. J. B.V.).

armoiries ayant été accordée en 1464, le manuscrit qui porte les armes de Guy XIV au frontispice aurait été exécuté peu de temps après cette date. L'écusson en abîme du parti I de l'écu du folio 48 aurait été ajouté après 1466 par Jeanne de Laval. En tout état de cause, ces armoiries rectifient l'indication donnée par M. Christian de Merindol dans sa communication publiée dans le Bulletin de la Société des antiquaires de France de 1980-1981, page 239, selon laquelle «aucun exemplaire de ce blason de Guy XIV ne subsiste».

¹⁸ B. N., Clairambault 1309, f° 2.

¹⁹ Sur l'Ordre du Croissant, on pourra voir Honoré CHAMPION: *L'ordre du Croissant* in «Revue nobiliaire héraldique et biographique», nouvelle série t. II (ou IV de la collection), 1866, p. 503-9

Là encore, le roi René en adoptant le croissant n'a peut-être pas innové, car il semble qu'il y ait eu une tradition chez les Anjou de l'usage du croissant. Dans l'inventaire de l'orfèvrerie et des joyaux de Louis I duc d'Anjou, on note sur une ceinture, plusieurs émaux à la double croix de l'ordre et accostés d'aigles, séparés les uns des autres par un croissant rouge. Une autre ceinture faite pour le duc est ornée de lis, d'aigles et de croissants (n° 3569 et 3558 de l'édition de Moranville). Le contresceau de Robert, roi de Sicile, porte dans son champ un croissant en 1339.

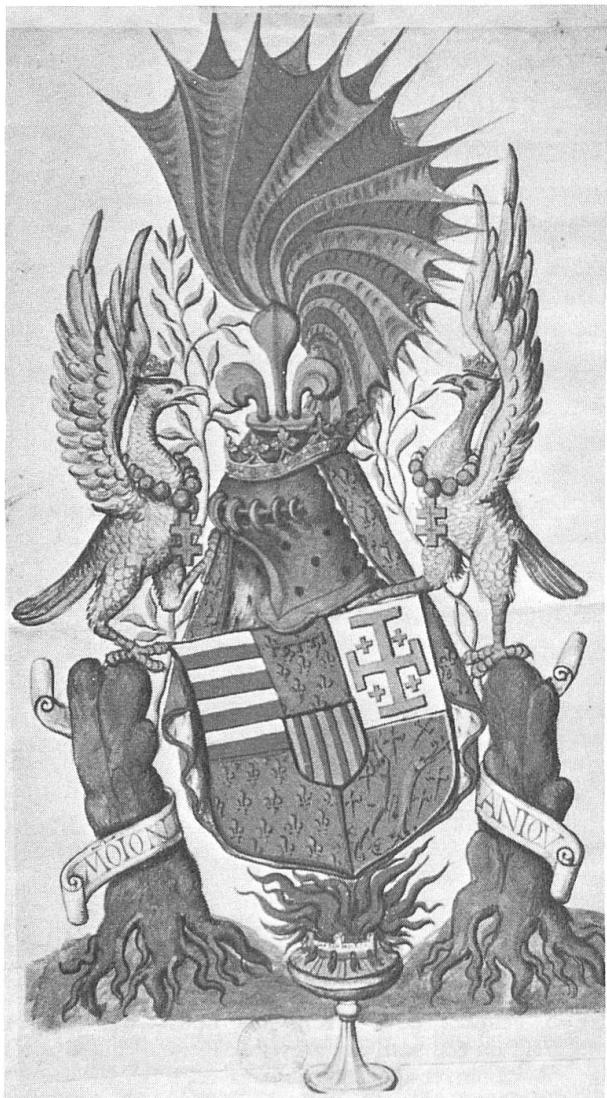


Fig. 6. Grandes armes de René d'Anjou après 1466. Dessin de la collection Clairambault 1309, fo 2. Le cimier arbore par René après 1466 est celui des rois d'Aragon qui vient lui-même des comtes de Barcelone (cl. J.B.V.).

traité de Jean Herard, «il avait été poursuivant par certains temps, bien voyagié en longtains voyages par terre et par mer, sievy les nobles cours, vers les guerres et les batailles», le poursuivant pouvait être fait héraut²⁰. Mais avant cela, précise Olivier de La Marche²¹, «a faire ung poursuyvant doit avoir deux heraulx qui doivent tesmoigner qu'il est personne honneste, qu'il a discretion et renommée de vertu et de vérité pour entrer en l'office d'armes... Le prince luy donne tel nom qu'il lui plait.» Dans le cas de René d'Anjou, ce roi avait donné à son poursuivant le nom de son ordre de chevalerie, comme le duc de Bourgogne avait baptisé son roi d'armes Toison d'Or.

Le poursuivant ne se voyait pas cantonner qu'à des tâches de cérémonial: Les textes montrent que c'est «croissant, poursuivant» qui est chargé d'envoyer en Anjou des étoffes de velours et de satin pour faire les robes à distribuer au nouvel an²².

La paternité du blasonnement des armes que le poursuivant n'avait pas omis de signer lui a été reconnue au XVII^e siècle encore par Favyn²³ qui cite cette pièce mais incomplètement et quelque peu différemment.

De trois puissants royaumes sous tymbre couronné
Porte en chef en ses armes le noble roy René
Hongrie et Sicile, Hierusalem aussi
Ainsy que voir pouvez en cest escrit ici
D'Anjou et Bar en pieds, duchez de grand renom
Et un royal escu sur le tout d'Aragon
Si est l'excellent prince chevalereud courtois
pour vrai roy fils de roy frère et oncle de roys
Il crie Mont-joye-Aniou car tel est son plaisir
pour devises chauffettes porte dardant désir
et par dévotion amoureuse sans blasme
les patenostre porte pour l'amour de sa dame.

Favyn, qui a raccourci le texte et arrangé les vers attribue, cédant une fois de plus à son goût pour l'exagération²⁴, cette pièce sur les armes de René à «son herald et roy d'armes de son Ordre dict Croissant d'Or».

Le fait que le compilateur du manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, ait eu connaissance du blasonnement versifié des armes du roi René par le poursuivant du souverain démontre que Merlin de Cordebeuf avait vu des œuvres de «Croissant». C'est une raison supplémentaire de penser que la description des premières armoiries de René d'Anjou que Cordebeuf donne un peu avant dans son œuvre a été puisée à une source digne de foi. Ces armes, inconnues à Durrieu et aux érudits qui se sont penchés sur les armoiries

²⁰ ADAM-EVEN, Paul: *op. cit.* p. 18 du tiré à part.

²¹ LA MARCHE, Olivier de: *Mémoires* édit. H. Beaune et J. d'Arbaumont (Société de l'histoire de France), Paris 1883-1888, 4 vol, in-8, cf. t. IV, p. 67.

²² PIPONNIER, Françoise: *Costume et vie sociale. La cour d'Anjou XIV^e-XV^e siècle.* Paris-La Haye, 1970, p. 148.

²³ FAVYN: *Le théâtre d'honneur et de chevalerie ou l'histoire des ordres militaires des roys et princes...* Paris, 1620, 2 vol. in-4, cf. t. I, p. 867.

²⁴ Il ne faut pas prendre tout ce que dit Favyn à la lettre: Il a inventé des ordres qui ne furent jamais, en se basant sur des données exactes mais mal interprétées et il ajoute toujours de son cru, cédant souvent à l'enflure. Voir par exemple, Jean-Bernard de VAIVRE: *Un document inédit sur le décor héraldique de l'ancien hôtel de Bourbon à Paris* in «Archivum Heraldicum», 1972, n° 1, p. 2-10.

de René, ont dû être utilisées un court moment, dans la jeunesse de René d'Anjou, à l'époque où il n'était que seigneur de Guise: «d'azur semé de fleurs de lis d'or, bordé de gueules au lambel de trois pièces de mesme, côte brisé d'un lion d'argent sur le premier lambel»²⁵.

Cette dernière description, qui n'est pas à l'abri de tout reproche («bordé» pour «à la bordure») donne donc, de façon plus classique, les armoiries de René du vivant de son père.

La mode de blasonner en pierreries ou en vertus que les hérauts tentèrent d'imposer à la fin du XV^e siècle ne rencontra guère de succès mais laissa de funestes traces en ce sens que plusieurs auteurs du XVI^e et encore du début du XVIII^e siècle reprirent dans leurs traités ces cuistreries qui n'ont pas peu contribué à accréditer l'idée que l'héraldique n'était cultivée que par des prétentieux.

²⁵ Folio 31.

Adresse de l'auteur: Jean-Bernard de Vaivre, quai d'Orsay 37, F-75007 Paris.

Miscellanea

Pierre tombale à identifier

Les armoiries montrées sont évidemment celles d'un Ferrette, avec le lion couronné et le cimier étant tête de vieillard ou de juif. Mais alors Joffrois bachelier de Keysesperch ? Est-ce un cadet de cette famille de ministériaux ? Il faudrait voir les généalogies Ferrette, cette famille parvenant jusqu'au XIX^e siècle. A la même époque, il y a les mêmes armoiries dans

l'église de Feldbach, Haut-Rhin, et je les ai identifiées comme étant celles du chevalier Ullmann de Ferrette, inhumé là; sa pierre tombale offre une composition presque identique. Cf. Maurice de Reinach Hirtzbach, *Une pierre tombale de l'église de Feldbach, dans Saisons d'Alsace*, Strasbourg, 1970, n° 33-34, p. 82-84 (avec un mien dessin, inversé par l'imprimeur).

Pinoteau.

L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'Archivum Heraldicum. Tous droits réservés.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.
Alle Rechte vorbehalten.

*L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum.
Tutti i diritti riservati.*